Génocide de 1972 au Burundi : le cas Ndabemeye dit "Le Buffle"

@rib News, 17/05/2013En lâ€™absence de Thomas NdabemeyeLa vÃ©ritÃ© Ã livrer au public sur les Receleurs ImprescriptiblesContribution Ã la Commission VÃ©ritÃ© et au MÃ©canisme de Justice Transitionnelle.Dossier de Rose Ntwenga, Montpellier (France), le 15 mai 2013.Quelques jours aprÃ¨s le dÃ©clenchement du gÃ©nocide au Rwanda en avril 1994, jâ€™ai reÃ§u lâ€™appel tÃ©lÃ©phonique dâ€™un Â«Â Grand tÃ©moinÂ Â» qui a souhaitÃ© commenter le contenu alar prospectus Ã ce sujet distribuÃ© dans la ville de Montpellier (France). AussitÃ´t, je lui ai fait part de ma rÃ©serve sur lâ€™horre en cours, prÃ©sentÃ©e comme unique et sans aucun prÃ©cÃ©dent, depuis le dÃ©but du vingtiÃ¨me siÃ¨cle.Â«Â - Pour moi, ai-confiÃ©, les rÃ©dacteurs du texte, inspirÃ©s par des Rwandais exilÃ©s ou nÃ©s au Burundi ont "oubliÃ©"Â ! A partir de la finÂ 1972, certains parmi eux ont Ã©tÃ© des tÃ©moins indiffÃ©rents ou des co-auteurs zÃ©lÃ©s de faits semblables commis contre Hutu du Burundiâ€¦Â Â»

Je nâ€™ai pas eu le temps de dÃ©velopper mes observations. La personne a prÃ©fÃ©rÃ© raccrocher le tÃ©lÃ©phone mettant maniÃ¨re abrupte, Ã la conversation.Â«Â - On nâ€™oublie pas des faits aussi horriblesÂ Â», a-t-il eu le temps de spÃ©cifier.Pa biais qui mâ€™est inconnu, cette conversation est revenue aux oreilles de Thomas Ndabemeye, Chef dâ€™Etat-major de lâ€™ burundaise au moment du gÃ©nocide de 1972-1973. Son sang nâ€™a fait quâ€™un tour.- Lire l'intÃ©gralitÃ© - Lire l'Annexe I d DossierÂ - Lire l'Annexe II du DossierÂ